

Bon usage de la spiramycine injectable (ROVAMYCINE)[®] dans le traitement des pneumopathies aiguës communautaires (PAC) graves

Indications : en traitement probabiliste, la spiramycine injectable est réservée aux PAC **graves**, c'est à dire aux patients ayant des critères d'entrée en réanimation ou soins continus :

Soit 1 des 2 critères majeurs

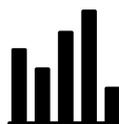
- Choc septique nécessitant des vasopresseurs
- Insuffisance respiratoire aigue nécessitant une intubation

Soit 3 des 9 critères mineurs

Fréquence respiratoire $\geq 30/\text{min}$	Leucopénie $< 4000/\text{mm}^3$
PaO ₂ /FIO ₂ ≤ 250	Thrombopénie $< 100\ 000/\text{mm}^3$
Atteinte multilobaire	Hypothermie $< 36^\circ\text{C}$
Confusion/désorientation	Hypotension nécessitant un remplissage
Urémie ($\geq 7\ \text{mmol/L}$)	

Posologie : 3 MUI 3 fois par jour.

Contre indications : sujets à risque de QT long, association à amiodarone, sotalol, lévofloxacine, citalopram, escitalopram, dompéridone...



Epidémiologie : les germes atypiques sont impliqués dans 15 à 30 % des PAC, et dans 7 à 14% des PAC admises en réanimation.

Non indications : la spiramycine injectable n'a pas de place dans les pneumopathies non graves (hors voie orale impossible, sur avis infectiologique). La CRP et la PCT ne sont pas des critères de gravité.

Examens complémentaires à réaliser en cas de PAC grave :

- Hémocultures
- Antigénuries pneumocoque et légionelle
- PCR virale quadriplex : Covid, grippe, VRS
- PCR syndromique panel haut : si recherche mycoplasme, chlamydia ou autre virus
- ECBC à réaliser dans de bonnes conditions



Poursuite spiramycine si :

- Antigénurie légionelle positive
- PCR panel haut positive à germe atypique

Arrêt spiramycine si :

- Hémocultures ou antigénurie pneumocoque positives
- Antigénurie Légionelle négative
- ECBC avec germe non atypique $\geq 10^7$ UFC

Durée de traitement : 7 jours

(sauf légionelle chez immunodéprimé : 14 jours)



En 2024, la ROVAMYCINE constituait la 7ème dépense en médicaments non remboursés de l'Hôpital Lozère (plus de 23 000 €).

Nous vous remercions pour votre participation à la réduction de consommation des antibiotiques !